



OPEN CALL

The Paydirt Residency

Deadline for submissions: September 10, 2024

Location: Sackville, New Brunswick, hosted by [Struts Gallery](#).

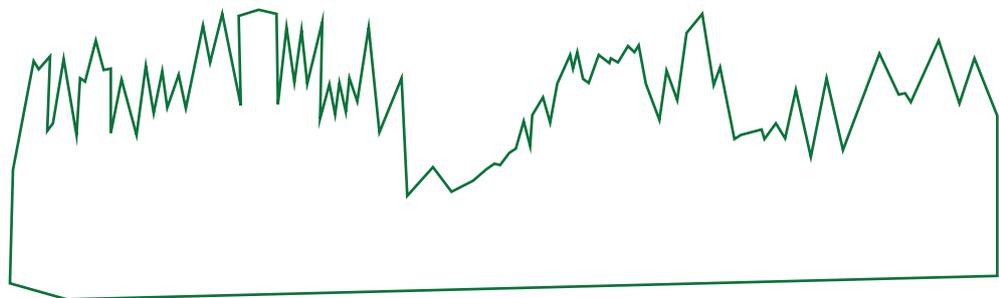
Open call for Canadian or international artists working in the expanded field of visual art, sound art, film, new media, performance, movement, or installation, to propose artistic research that responds critically to the interconnections between resource extraction, settler colonialism and philanthropy.

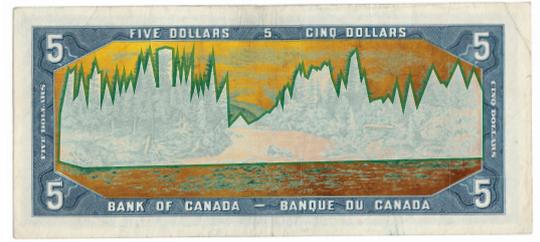
About the Residency:

This residency opportunity is part of an artistic project by [Joshua Schwebel](#) called *One Hand Washes the Other*. The project examines how philanthropic donations from the mining industry are integrated into Canada's arts and education systems. The Paydirt Residency puts a form of counter-philanthropy into practice. Funded by Schwebel's own arts grant from the Canada Council for the Arts, this residency aims to amplify artistic and cultural actors whose practices resist colonial extractivism.¹ Schwebel's work in this is to allocate financial support as an artistic gesture. This use of money as a material makes it possible to look more closely at where funding for art infrastructure otherwise comes from, and what its effects are. Selected artist(s) will spend up to two months (between March and April 2025) living and working at [Struts Gallery](#).

Resource extraction is a significant engine of climate catastrophe, a paragon of settler colonialism and a staple of Canadian imperialism. Canadian-owned mining companies operate world-wide, perpetuating the colonial genocide, ecocide and land-grab that founded Canada as a nation.² Accounts of unsafe working conditions, environmental devastation, or land expropriation are widespread and frequent. Climate scientists, activists, land defenders and indigenous communities who try to inform the public or resist are discredited, silenced, and even criminalized. The mining industry effectively suppresses public awareness or outrage through purchasing public approval, investing in lobbyists, think-tanks, institutional philanthropy and government cronyism. According to their plunder-oriented calculations, it is more cost-effective to buy public indifference than it is to decontaminate the land, let alone consider proper systemic restitutions.

Art and artists are entangled in and impacted by all of this. While the profits from the mining industry primarily go towards private enrichment, money that would otherwise benefit the public through taxes is redirected into philanthropy by way of donations to art museums or university programs. Through these philanthropic prophylaxes art and artists are abstracted from the world in which we live, propping art up on artificial, toxic, and rotting stilts, that can be pulled out from under us at any time.





The Paydirt Residency has been created to counter the structural hypocrisy of this alliance between culture and extraction. Culture cannot transform, let alone divest from, its internalized entrenchment in colonialism, racism, classism, or climate catastrophe, without properly confronting its transactional reliance on the ultra rich and the extractive processes that confer that enrichment.

Eligible applicants:

Single artists or collectives³ based in Canada or internationally.⁴

Duration:

Up to 2 months, between March 1 and April 30, 2025. Artists can determine the precise length relative to their needs and the demands of their work.

Remuneration and accommodations:

The selected artist or collective will receive an honorarium of \$8,000 CAD, and accommodations in a [private apartment](#) above Struts Gallery.

Travel expenses to and from Sackville are not included in the residency, and are the responsibility of the selected artist.

Studio and facilities:

Selected artist(s) will have 24-hour access to a studio space in the gallery. The [studio space](#) is open to the public during regular operating hours.

Artists in Residence also have access to Struts' media arts equipment and [facilities](#), including their extensive equipment holdings (click here for a full list).

Struts and Sackville are built on the unceded ancestral lands of the Mi'kmaw people. While this area is known as Tantramar, New Brunswick, the territory is part of the greater territory of Mi'kma'ki and the Wabanaki Confederacy.

Accessibility:

Struts gallery is not wheelchair accessible. There are several stairs leading up to the apartment on the second floor. The apartment washroom has no grab bars.

Residency outcomes:

The outcome of this residency is open-ended. What is most important is that it serves the selected artist(s)' practice, and that there is eventual communication to a public. In consultation with the selected artist(s), an artifact or archival register of the selected artist(s)' engagement will be included in Schwebel's documentation of his artwork.

Selection criteria and process:

One artist or collective will be selected based on the quality of the proposal and portfolio of previous work, the proposal's relevance to themes of resource extraction, decolonial ecology, and philanthropy, and its potential to disturb dominant narratives of the mining industry through imaginative and poetic forms. We encourage applications from indigenous, newcomer, Global South, racialized, or lgbt2sqia* positions.





The selection will be conducted by a jury composed of Schwebel, Struts Gallery Staff, and external curators Indu Vashist and Jordan Wilson. Notification will be given to all applicants of the jury's decision by the end of October, 2024.

Submission requirements:

The purpose of the material submitted is to communicate applicants' artistic practice and its relation to resource extraction, as well as an idea of what research would be pursued during the residency period. Applicants should therefore make use of the format of presentation that best communicates their work. It is not necessary to submit specific or standardized documents.

1) A written statement of intent (500 words max.) (required).

2) Support Material: Please provide a list of your support images (including name of work, medium, year created) in a pdf file. A combination of text, time-based media, and images can be submitted, within the following limitations.

- Up to 15 still images in a zip folder. Include a list of images.
- Time-based submissions should be limited to 7 minutes in duration and be submitted as links
- Writing samples should be a maximum of 3,000 words
- Any files larger than 10MB should be sent as links
- A CV is not required, but can be included

3) Contact information

Please send submissions to: paydirtresidency@gmail.com

Questions or requests for application support or clarification can also be sent to the above email address.

Joshua Schwebel acknowledges the support of The Canada Council for the Arts, without which this project would not be possible.

1 The Canada Council for the Arts' Board of Directors was chaired by gold mining financier [Pierre Lassonde](#) (2015-2020). Lassonde recently gave five million dollars to Sackville's own Mount Allison University Art School, now named the [Pierre Lassonde School for the Arts](#). Part of this donation endows the Pierre Lassonde artist in residence programme hosted by the University.

2 70% of the world's mining companies are incorporated in Canada, because Canada offers these companies legal and fiscal advantages.

3 in the case of collectives comprising multiple artists, the honorarium amount remains fixed and cannot be increased. The apartment at Struts Gallery has two bedrooms, each with a queen sized bed.

4 Visa expenses, should they arise, are the responsibility of the awardee, although we can help with the visa application process if need be.



Canada Council
for the Arts

Conseil des arts
du Canada



OPEN CALL

Résidence d'artiste Paydirt

Date limite pour les soumissions : 10 septembre 2024

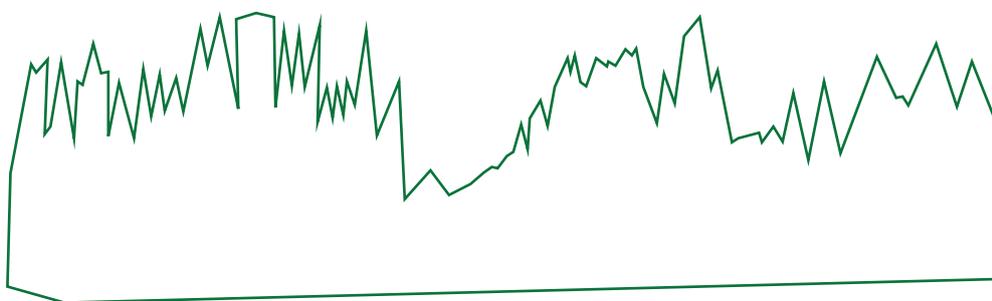
Lieu : [Struts Gallery](#), Sackville, Nouvelle-Brunswick.

Appel de dossiers pour les artistes du soi-disant "Canada" ou de l'international travaillant dans les domaines élargis des arts visuels, des arts sonores, du cinéma, des nouveaux médias, de la performance, du mouvement ou de l'installation, pour proposer des recherches artistiques qui répondent de manière critique aux interconnexions entre l'extraction des ressources, le colonialisme et la philanthropie.

À propos de la résidence

Cette résidence fait partie d'un projet artistique de [Joshua Schwebel](#) intitulé *One Hand Washes the Other (Une main lave l'autre)*. Le projet examine comment les dons philanthropiques de l'industrie minière sont intégrés dans les systèmes artistiques et éducatifs du Canada. La résidence Paydirt met en pratique une forme de contre-philanthropie. Financée par une subvention artistique personnelle de Schwebel du Conseil des arts du Canada, cette résidence vise à amplifier les acteur·ices artistiques et culturel·les dont les pratiques résistent à l'extractivisme colonial [1]. Le travail de Schwebel consiste à allouer un soutien financier comme un geste artistique. Cette utilisation de l'argent comme matériau permet d'examiner de plus près d'où proviennent les fonds pour l'infrastructure artistique et quels en sont les effets. Les artistes sélectionné·es passeront jusqu'à deux mois (entre mars et avril 2025) à vivre et travailler à la [Struts Gallery](#).

L'extraction des ressources est un moteur important de la catastrophe climatique, un pilier du colonialisme de peuplement et de l'impérialisme canadien. Les compagnies minières canadiennes [2] opèrent dans le monde entier, perpétuant le génocide colonial, l'écocide et l'accaparement des terres, pratiques ayant fondé le Canada en tant que nation. Les récits de conditions de travail dangereuses, de dévastation environnementale ou d'expropriation des terres sont répandus et fréquents. Les scientifiques du climat, les militant·es, les défenseur·euses des terres – dont une pluralité d'acteur·ices issu·es de communautés autochtones – essaient d'informer le public ou de résister aux pratiques écocidaires sont discrédité·es, réduit·es au silence et même criminalisé·es. L'industrie minière réprime efficacement les mobilisations et l'indignation populaire en achetant l'approbation publique, et ce par le biais du lobbyisme, de groupes de réflexion financés, de la philanthropie institutionnelle et du copinage gouvernemental. Selon leurs calculs axés sur le pillage, il est plus rentable d'acheter l'indifférence publique que de décontaminer les terres, sans parler de considérer des restitutions systémiques appropriées.





Le milieu de l'art et les artistes qui y opèrent sont impliqués et impactés par tout cela. Alors que les profits de l'industrie minière vont principalement vers l'enrichissement privé, l'argent qui bénéficierait autrement au public par le biais des taxes est redirigé vers la philanthropie par le biais de dons à des musées d'art ou des programmes universitaires [3]. Grâce à ces prophylaxies philanthropiques, l'art et les artistes sont soustraits du monde dans lequel nous vivons, soutenant l'art sur des échasses artificielles, toxiques et pourrissantes qui peuvent être retirées à tout moment.

La résidence Paydirt a été créée pour contrer l'hypocrisie structurelle de cette alliance entre culture et extraction. La culture ne peut se transformer, et encore moins se désengager de son enracinement internalisé dans le colonialisme, le racisme, le classisme et la catastrophe climatique, sans confronter correctement sa dépendance transactionnelle aux ultra-riches et aux processus extractifs qui confèrent cet enrichissement.

Candidat·es éligibles :

Artistes individuel·les ou collectifs [4] basé·es au Canada ou à l'international

Durée :

Jusqu'à 2 mois, entre le 1er mars et le 30 avril 2025. Les artistes peuvent déterminer la durée précise en fonction de leurs besoins et des exigences de leur travail.

Rémunération et hébergement :

L'artiste ou le collectif sélectionné recevra un honoraire de 8 000 \$ CAD et un logement dans un [appartement privé](#) au-dessus de Struts Gallery.

Les frais de voyage vers et depuis Sackville ne sont pas inclus dans la résidence et sont à la charge de l'artiste ou du collectif sélectionné.

Studio et installations :

Les artistes sélectionné·e·s auront accès 24 heures sur 24 à un [espace de studio](#) dans la galerie. L'espace studio est ouvert au public pendant les heures d'ouverture régulières.

Les artistes en résidence ont également accès à [l'équipement](#) et aux installations médiatiques de Struts, y compris leur vaste collection d'équipements ([cliquez ici pour la liste complète](#)).

Struts et Sackville sont construits sur les terres ancestrales non cédées du peuple Mi'kmaw. Bien que cette zone soit connue sous le nom de Tantramar, Nouveau-Brunswick, le territoire fait partie du grand territoire de Mi'kma'ki et de la Confédération Wabanaki.

Accessibilité :

La galerie Struts n'est pas accessible en fauteuil roulant. Il y a plusieurs escaliers menant à l'appartement au deuxième étage. La salle de bain de l'appartement n'a pas de barres d'appui.

Résultats de la résidence :

Le résultat de cette résidence est ouvert. Ce qui est le plus important, c'est qu'elle serve la pratique de l'artiste sélectionné et qu'il y ait éventuellement une communication avec le public. En consultation avec l'artiste sélectionné·e, un artefact ou un registre d'archives de l'engagement de l'artiste sélectionné·e sera inclus dans la documentation de l'œuvre de Schwebel.



Critères et processus de sélection :

Un artiste ou un collectif sera sélectionné en fonction de la qualité de la proposition et du portfolio des travaux précédents, de la pertinence de la proposition par rapport aux thèmes de l'extraction des ressources, de l'écologie décoloniale et de la philanthropie, et de son potentiel à perturber les récits dominants de l'industrie minière par des formes imaginatives et poétiques. Nous encourageons les candidatures de personnes issues des communautés autochtones, des nouveaux·elles arrivant·es, de personnes issu·es du Sud global, de personnes racisées et/ou de personnes 2SLGBTQIA+.

L'artiste sera sélectionné·e par un jury composé de Schwebel, du personnel de Struts Gallery et des commissaires externes Indu Vashist et Jordan Wilson. Tous·tes les candidats seront informés de la décision du jury avant la fin d'octobre 2024.

Exigences de soumission :

Le but du matériel soumis est de communiquer la pratique artistique des candidats et sa relation avec l'extraction des ressources, ainsi qu'une idée des recherches qui seraient menées pendant la période de résidence. Les candidats doivent donc utiliser le format de présentation qui communique le mieux leur travail. Il n'est pas nécessaire de soumettre des documents spécifiques ou standardisés.

1) Une déclaration d'intention écrite (500 mots max.) (obligatoire).

2) Matériel de soutien : Veuillez fournir une liste de votre matériel de soutien (y compris le nom de l'œuvre, le support, l'année de création) dans un fichier PDF. Une combinaison de texte, de médias temporels et d'images peut être soumise, avec les limitations suivantes :

- Un CV n'est pas requis, mais peut être inclus
- Jusqu'à 15 images fixes dans un dossier zip (Inclure une liste d'images)
- Les soumissions basées sur le temps doivent être limitées à 7 minutes et être soumises sous forme de liens
- Les échantillons d'écriture doivent être de 3 000 mots maximum
- Tout fichier de plus de 10 Mo doit être envoyé sous forme de liens

Veuillez envoyer vos soumissions à : paydirtresidency@gmail.com

Les questions ou demandes de soutien ou de clarification peuvent également être envoyées à l'adresse e-mail ci-dessus.

Joshua Schwebel reconnaît le soutien du Conseil des arts du Canada, sans lequel ce projet ne serait possible.

¹ Le conseil d'administration du Conseil des Arts du Canada a été présidé par le financier de l'industrie aurifère [Pierre Lassonde](#) (2015-2020). M. Lassonde a récemment fait un don de 5 millions de dollars à l'école d'art de l'Université Mount Allison à Sackville, maintenant nommée [École des arts Pierre Lassonde](#). Une partie de ce don finance le programme de résidence d'artiste Pierre Lassonde de l'université.

² 70 % des sociétés minières dans le monde sont incorporées au Canada, puisque le Canada offre à ces sociétés des avantages juridiques et fiscaux.

³ Dans le cas de collectifs comprenant plusieurs artistes, le montant de l'honoraire reste fixe et ne peut être augmenté. L'appartement à Struts Gallery dispose de deux chambres, chacune avec un lit queen-size.

⁴ Les frais de visa sont à la charge du lauréat, bien que nous puissions aider avec le processus de demande de visa si nécessaire.

